

Par Jean Michel Sylvain

Airtel Gabon, l'une des entreprises les plus florissantes au Gabon de l'heure, a engagé, presque sous le manteau, une procédure de licenciement à l'encontre d'une centaine de cadres gabonais. Une décision qui surprend plus d'un, malgré les artifices comptables faisant apparaître un déficit financier théorique de 55 milliards de FCFA dans les comptes de l'entreprise au titre de l'année 2015, mis en avant par l'entreprise pour tenter de justifier l'injustifiable.

Airtel Gabon se porte plutôt bien. Le dernier communiqué de l'Agence de régulation des communications et de la Poste au Gabon (Arcep), repris par le quotidien gouvernemental « *L'Union* » la semaine passée, le démontre à suffisance. Le sec-

teur a réalisé au premier semestre 2016 un chiffre d'affaires de 53 milliards de FCFA. Airtel Gabon a engrangé un peu plus de 32% de ce jackpot et se positionne en 2^e place derrière Gabon Télécom.

La direction mondiale du groupe a fait le même constat sur la bonne santé générale de cette entreprise. Le 3 mai 2016, le PDG Afrique du groupe avait convié tout le personnel à une réunion pour se féliciter des prouesses réalisées par son entreprise. Il annoncera à cette occasion de bonnes nouvelles aux salariés, au regard des objectifs atteints. Notamment la fin du processus des départs volontaires au sein de l'entreprise et le paiement du bonus annuel de performance pour cette fin d'année.

Au Gabon, le directeur général d'Airtel, le congolais Alain

Kahasha n'est pas de l'avis de son patron le PDG Afrique. Au lendemain de cette rencontre, l'originnaire de la RDC va convoquer sa propre réunion au cours de laquelle il va prendre le parfait contrepied du PDG Afrique. Il va annoncer que la filiale gabonaise se porte mal. Et qu'il est urgent de se séparer de près de 100 personnes. Sans attendre, il annoncera un nouvel organigramme et priera « *toutes personnes dont le nom n'y figure plus* » de se considérer en instance de licenciement. Une entorse au Code du travail qui voudrait qu'une entreprise qui se retrouve en difficultés économiques, le fasse d'abord constater aux autorités du ministère du Travail afin d'obtenir leur accord, avant de mettre en pratique ladite mesure. Le DG, qui en est à son deuxième séjour au Gabon, est convaincu que « *les*

Gabonais n'ont pas de couilles », a décidé de faire à sa manière. Il va ainsi organiser ce que dans le milieu de la téléphonie mobile on qualifie déjà de « *massacre social* ». Conforté par ses relations amicales et d'affaires avec les proches de Bongo Ondimba Ali (BOA).

Sans l'avis de l'Inspection du travail, le DG va décharger 91 salariés de leurs missions pour les mettre officiellement « *à la disposition de la direction générale* ». Une antichambre où ils n'ont rien à faire toute la journée sauf attendre d'entrer en négociation avec la direction générale sur les conditions de leur départ de l'entreprise. Depuis de longs mois, ces mères et pères de famille doivent se rendre tous les matins à Airtel Gabon sans avoir une quelconque occupation, dans le seul but d'attendre leurs lettres de licenciements. Un véritable exercice de torture morale interdit par le Code du travail, non content de soumettre ce personnel à un tel stress, le DG ne compte rien céder dans les simulacres de négociation – face to face – qu'il a entrepris avec chaque agent concerné par ce projet de licenciement abusif. Il veut que la séparation se fasse à ses conditions. Pas question d'appliquer à ses agents contraints au départ, les conditions qui ont prévalu jusqu'en 2015, lorsque le groupe avait initié un plan de départ volontaire. Ou toutes autres conditions qui pourraient permettre à ces agents de partir dans la dignité. Le directeur juridique, Blanchard Paternie Andoume va le signifier à l'inspection de travail en leur envoyant sa « *proposition finale* », le 12 juillet dernier.

Franc CFA Le Congo signe un accord de conversion et de libre circulation monétaire avec la Chine

Par JMS

Le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, vient d'achever une visite officielle en République populaire de Chine sur un coup d'éclat. Membre important de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), qui a en partage avec les cinq autres pays que sont le Tchad, la République

le cas actuellement. Les pays de la Cemac qui devraient terminer l'année 2016 avec un déficit budgétaire de près de 8% peuvent par ce mécanisme, trouver auprès de la Chine les moyens

L'accord obtenu par Denis Sassou Nguesso avec la Chine risque de

France et plusieurs pays d'Afrique. Le dernier en date a été paraphé en janvier 1999. Les organes qui régissent cet accord et au sein desquels peuvent se prendre des décisions sont : la Conférence des chefs d'états de l'Union ou de la communauté ; le Conseil des ministres de la communauté ou de l'union ; le conseil d'administration de chaque institut d'émission, BCEAO et BEAC ; le Comité monétaire de chaque Etat. Et bien sûr la réunion

N/ RÉF. AG/BA 11072016

Objet : Proposition Finale Airtel GABON

Monsieur L'Inspecteur,

Comme suite à notre rencontre de ce jour dans vos locaux, nous venons par la présente vous indiquer la proposition finale d'AIRTEL GABON.

Cette proposition est faite à titre exceptionnel à la suite des discussions que nous avons eu avec l'actionnaire majoritaire. En effet, vous constaterez dans le tableau ci-dessous que le propriétaire de la société rajoute 1 (un) mois supplémentaire par palier en plus du mois déjà concédé au niveau du ministère du Travail. Ce qui fait 2 (deux) mois de salaires supplémentaires par palier par rapport au plan de départ négocié du mois de Novembre 2015.

Nous tenons à confirmer les avantages en matière de prestations au niveau du Ministère du Travail, à savoir 2 ans d'assurance maladie et 1 an de crédit de communication & Data (internet).

Pour votre bonne et parfaite information, vous voudrez bien noter que cette opération revêt un coût évalué à 5,3 milliards de Francs CFA, ce qui représente un investissement non négligeable au regard de la situation économique et financière de la société. Au demeurant, le dernier arrêté de compte 2015 approuvé par notre Commissaire aux Comptes a fait constater aux administrateurs un déficit financier de -55 milliards de Francs CFA.

Aussi la proposition finale ci-dessous est établie en fonction des forces de la société, et tient compte des charges opérationnelles et du plan de redressement en cours.

www.airtel.com
Tél : +241 07 74 03 00
+ 241 07 28 01 11
Fax : +241 01 74 52 88

PROPOSITION FINALE	nb de mois
1 à 2 ans	6 mois
2 à 3 ans	7 mois
3 à 4 ans	8 mois
4 à 5 ans	9 mois
5 à 6 ans	10 mois
6 à 7 ans	11 mois
7 à 8 ans	12 mois
8 à 9 ans	13 mois
9 à 10 ans	14 mois
10 à 11 ans	15 mois
11 à 12 ans	16 mois
12 à 13 ans	17 mois
13 à 14 ans	18 mois
14 à 15 ans	19 mois
15 à 16 ans	20 mois

Par ailleurs, nous tenons à préciser que cette proposition ne tient pas compte des droits légaux qui sont à rajouter à la mesure d'accompagnement sus citée et qu'elle est valable jusqu'au 31 Août 2016.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur du Travail, l'expression de nos salutations distinguées

La Direction Générale d'AIRTEL GABON.



Copie : Délégués du Personnel.

Sous-entendu à prendre ou à laisser. Cette proposition satisfait un dixième des revendications des salariés. Il faut espérer que le gouvernement saura se saisir de cette question pour demander à ce personnage d'arrêter son plan de massacre social ; à défaut de présenter des propositions sérieuses en guise de prime de départ.